

*[Texte]*

In the patent protection area, we note quite clearly that chemicals still under patent are generally at a higher price per unit of active ingredient than those that have come off patent and where you have more competition. Of course, this is by and large the intent of the patent legislation, to reward those individuals and companies who invent something new so they can reap a return to that product while it is in the marketplace. So one would expect that to be the case.

As for pesticide regulation, we are aware that there may be some impact of pesticide regulation on pricing. We are in the process, in co-operation with the Department of Consumer and Corporate Affairs, of looking at different options for the registration of pesticides. In doing so, we have to take into account five factors.

One is the prices, and another is the incentives for the introduction of generic sources of pesticides; incentives for the introduction of new and innovative pesticide technology into Canada, particularly for minor crops. This is an area about which the horticultural people are very concerned. We are also very concerned with continued submissions of data to support the safety and human health requirements we must look after under the regulations. We are also concerned about the impact of changing regulations on additional research and development in Canada. This is an area where we have very little private-sector research and development at the present time.

I want briefly to cover one more input cost and then turn over the floor for questions. The last one I wanted to mention briefly was interest rates. Interest rates in Canada mirror U.S. rates. Changes in the average rate on farm debt lags behind changes in prime rates because 40% to 50% of farm debt is at fixed rates. Federal and provincial farm credit programs reduce interest rates to many farmers to some extent.

When looking at interest rates, it is important to distinguish between real rates and nominal rates. Real rates are adjusted to take into account the declining value of money; in other words, inflation. We note that in 1975 the real prime rate in Canada was negative, and this provided a powerful incentive for people to use borrowed funds, whereas more recently the real prime rate is high, not only relative to the 1970s but also relative to the 1950s and 1960s.

Farm credit outstanding increased substantially from 1970 to 1984. Also, the suppliers of that credit changed significantly over the period, with banks and other sources accounting for a substantial increase in the total amount of credit supplied. However, over that period debt-to-asset ratios remained relatively stable, and I believe a substantial share in the increase in farm debt can be attributed to financing real estate transactions as opposed to capital formation in terms of buildings and machinery.

Interest payments peaked with interest rates in 1981. They represented the largest expense component at \$2.4 billion or

*[Traduction]*

En ce qui concerne les brevets et la protection qu'ils offrent, les produits chimiques brevetés se vendent généralement à un prix plus élevé par unité d'ingrédient actif que les produits qui ne sont plus couverts par brevet et où la compétition est plus importante. Nous savons évidemment que le but d'une telle protection est précisément de récompenser les inventeurs de nouveaux produits, ce qui est tout à fait normal.

En ce qui concerne la réglementation en matière de pesticides, nous savons que cette réglementation même a certaines répercussions sur les prix. À l'heure actuelle, nous étudions avec le ministère de la Consommation et des Corporations les différentes possibilités en matière d'enregistrement des pesticides. Dans ce contexte, nous devons tenir compte de cinq facteurs:

Les prix, ensuite les situations qui favorisent l'apparition de produits génériques ainsi que l'introduction d'une nouvelle technologie en ce domaine, particulièrement en ce qui concerne les récoltes moins importantes. Il s'agit là d'un domaine qui préoccupe particulièrement les horticulteurs. Nous voulons également être tenus au courant de toutes les questions concernant la santé et la sécurité en ce domaine. Nous nous préoccupons également de l'impact que pourrait avoir la modification des règlements sur la recherche et le développement. Il s'agit là d'un domaine où il se fait très peu de recherche et de développement dans le secteur privé.

Avant de passer aux questions, j'aimerais aborder brièvement la question des coûts que représente un autre intrant agricole. Je veux parler des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt canadiens reflètent les taux d'intérêt américains. Les fluctuations dans le taux moyen de la dette agricole sont à la traîne par rapport aux taux préférentiels, étant donné que de 40 à 50 p. 100 de la dette agricole a été consenti à un taux fixe. De plus, les programmes fédéraux et provinciaux de crédit agricole ont pour effet de réduire dans une certaine mesure les taux d'intérêt dont doivent s'acquitter beaucoup d'agriculteurs.

En ce qui concerne les taux d'intérêt, il est important de distinguer entre les taux réels et les taux nominaux, les taux réels étant rajustés pour tenir compte de la diminution du pouvoir d'achat, en d'autres termes de l'inflation. Nous remarquons qu'en 1975, le taux préférentiel réel canadien était négatif, ce qui a considérablement incité les agriculteurs à emprunter de l'argent, alors que plus récemment le taux préférentiel réel était élevé, non seulement par rapport aux années soixante-dix mais par rapport aux années cinquante et soixante.

Le montant de crédit agricole consenti a augmenté considérablement de 1970 à 1984. Les fournisseurs de ce crédit ont changé considérablement au cours de cette période, les banques et autres sources intervenant de plus en plus dans le montant de crédit fourni. Cependant, au cours de cette période, les ratios d'endettement sont restés relativement stables, et l'augmentation de la dette agricole est attribuable en grande partie au financement immobilier plutôt qu'au financement des bâtiments et de la machinerie.

Le remboursement des intérêts a connu un sommet avec les taux d'intérêt de 1981. Ce remboursement des intérêts